



Animateur Prévention Sécurité Santé

*Formule AQSE'One : version personnalisée en intra
Formation éligible au DIF*

Objectifs de la formation :

- Comprendre les enjeux de la sécurité et la santé au travail
- Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé sécurité
- Être capable de conseiller sa direction sur la définition des objectifs santé sécurité et la mise en œuvre des plans d'actions
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques et outils de la santé sécurité
- Savoir analyser les incidents et les accidents
- Savoir analyser et évaluer les risques professionnels
- Connaître les référentiels de management santé sécurité au travail : OHSAS 18001 et ILO - OSH.
- Savoir travailler avec l'encadrement, les salariés, le CHSCT, le médecin du travail
- Structurer la démarche prévention et impliquer l'ensemble de l'entreprise

AVANTAGES DE LA FORMULE AQSE'ONE

- Personnalisation et adaptation de la formation
- Grande souplesse dans le déroulement et l'organisation
- Possibilité de convier des acteurs internes sur des modules spécifiques

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Après avoir étudié et choisi les modules qui vous seront utiles dans le cadre de vos fonctions, nous établissons une proposition commerciale suivie d'une convention de formation dès votre acceptation.

PUBLIC

Animateur prévention, chargé de sécurité, correspondant sécurité, Responsable QSE, infirmier(e), chargé OHSAS 18001, ILO - OSH

DURÉE DE LA FORMATION

À définir en fonction des modules sélectionnés

PÉDAGOGIE

- Nombreuses études de cas
- Une approche pragmatique et concrète
- Visites terrain
- Outils opérationnels
- Retours d'expériences

ORGANISATION

La formation se déroulera dans vos locaux à votre rythme et aux dates convenues ensemble

MODULES DE LA FORMATION

Le parcours de la formation personnalisée se compose de 11 modules distincts.
Vous définissez vous-même les modules de formation dont vous avez besoin et au rythme qui vous convient.

Retournez-nous le formulaire en dernière page afin que nous établissions un devis précis.

- M1 - Les enjeux de la santé et de la sécurité
- M2 - Construire une démarche de prévention
- M3 - Les dangers et risques dans l'entreprise
- M4 - L'analyse des incidents et des accidents
- M5 - Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux
- M6 - Gestion des entreprises extérieures
- M7 - Les équipements et lieux de travail
- M8 - Les équipements de protection individuelle
- M9 - Intégration de la sécurité lors des projets et modifications
- M10 - La documentation sécurité
- M11 - L'organisation sécurité

Module 1 - Les enjeux de la santé et de la sécurité

4h00

- Comprendre les enjeux de la santé et de la sécurité
- Cerner les impacts et le fonctionnement des responsabilités
- Connaître le contexte réglementaire

Les évolutions historiques de la prévention des risques

Les enjeux humains

Évolution de la place de l'homme au travail

Statistiques et indicateurs santé sécurité

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle

Les enjeux financiers

Les coûts directs et indirects des accidents du travail et des maladies professionnelles

La gestion administrative des accidents du travail

La réparation des AT/MP

Le taux de cotisation AT/MP

Le compte employeur

Les enjeux réglementaires

L'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés

Les principes généraux de prévention

Présentation succincte des principales obligations réglementaires du code du travail

Les responsabilités

La responsabilité civile et la notion de faute inexcusable

La responsabilité pénale

Les différents délits et le poids des sanctions

Cas de jurisprudence

Module 2 - Construire une démarche de prévention

8h00

De l'évaluation des risques au plan d'actions sécurité

- Connaître le contexte relatif à l'évaluation et la gestion des risques au travail
- Définir un projet d'évaluation des risques ou de révision du document unique : objectifs, méthode, planification, évaluation des moyens et ressources, découpage de l'entreprise
- Appréhender les étapes nécessaires pour passer du document unique d'évaluation des risques, au management de la santé et de la sécurité au travail
- Fixer des objectifs et indicateurs sécurité

Connaître le contexte réglementaire de l'évaluation des risques, décret du 5 novembre 2001, dernières évolutions de décembre 2008

Maîtriser la méthodologie d'évaluation des risques

Les principes et critères d'évaluation des risques

L'évaluation de la maîtrise opérationnelle des risques

Fixer des objectifs sécurité

Connaître les indicateurs sécurité

Indicateurs de résultats et de moyens

Étude de cas : révision du document unique pour une unité de travail

Développer votre connaissance des risques - le catalogue des risques

Revue des principaux risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires

Module 3 - Approfondissement sur les risques de l'entreprise

Bien connaître les risques pour mieux les combattre !

8h00

En fonction de l'activité de l'entreprise, les principaux risques seront sélectionnés et approfondis : connaissance du risque, son évaluation, la réglementation afférente et les moyens de prévention possibles.

Module 4 - L'analyse des accidents et des incidents

4h00

- Comprendre l'intérêt d'analyser les accidents du travail
- Acquérir la méthodologie de construction d'un arbre des causes pour l'analyse des accidents et incidents

L'analyse des accidents dans la démarche de prévention

Pourquoi analyser les accidents du travail (ou incidents) ?

La méthode de l'arbre des causes

Le recueil des faits

Méthodes I.T.M.A.M.I. et QQQQCP

La construction de l'arbre

L'interprétation de l'arbre

Le choix des mesures de prévention

Le respect des principes généraux de prévention

Les outils d'aide à la décision

Module 5 - Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux

4h00

- Connaître les exigences réglementaires relatives aux formations sécurité et à l'accueil des "nouveaux"
- Mettre en place l'organisation et les outils nécessaires pour un accueil sécurité efficace
- Conseiller le service RH sur les formations sécurité obligatoires

L'accueil des nouveaux ?

Qu'appelle-t-on " nouveaux " ?

Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise d'accueil

Le cas particulier des intérimaires

Organiser l'accueil et la formation des nouveaux

La procédure d'accueil, rôle et mission de chacun : service sécurité, service du personnel, manager, etc.

La traçabilité de l'accueil

Connaître et organiser les formations sécurité obligatoires

Les formations et habilitations obligatoires

L'organisation des formations

La sélection des organismes

Module 6 - Gestion des entreprises extérieures

4h00

- Comprendre les obligations réglementaires et les responsabilités
- Assurer la sécurité des interventions
- Organiser la mise en œuvre des plans de prévention, permis, protocole de sécurité

Aspects réglementaires et juridiques

- des opérations d'entreprises intervenantes
 - des opérations de chargement/déchargement
 - des opérations de bâtiment et de génie civil
- Analyse de la jurisprudence en la matière

Organiser la prévention des interventions

- Plan de prévention
- Protocole sécurité
- Coordination SPS dans les chantiers clos et indépendants
- Permis

Les éléments indispensables de l'organisation globale des entreprises extérieures

Sous-traitance ponctuelle/Sous-traitance annuelle

Mise en œuvre d'outils assurant la conformité : PdP annuel, PdP spécifique, autorisation de travail, permis de feu, etc.

Transmission des règles générales de sécurité applicables

Module 7 - Les équipements et lieux de travail

Conformité, contrôles et vérifications périodiques

4h00

- Connaître les fondamentaux sur la conformité des lieux et équipements de travail
- Connaître la législation relative aux contrôles périodiques
- Être capable d'organiser les contrôles et vérifications périodiques obligatoires

Conformité : les fondamentaux

La conformité des lieux de travail

La conformité des équipements de travail : procédures de vérification de la conformité des équipements de travail, obligations du code du travail

Le maintien en conformité : les vérifications périodiques

Organisation des vérifications périodiques

Les différentes étapes dans l'organisation des vérifications périodiques : préparation, réalisation, l'après-contrôle, le rapport de vérification, les actions correctives

Les différents documents de gestion : registre de sécurité, carnet de maintenance, dossier maintenance, tableau de suivi

L'archivage des documents

Une fonction-clé : le chargé opérationnel des vérifications périodiques

Les équipements et installations soumis à vérifications périodiques

Pour chaque équipement, nous respecterons le plan suivant :

- équipements visés et champs d'application
- les textes applicables
- le contenu des vérifications
- les compétences des vérificateurs - cas des organismes agréés (différences entre organisme agréé, spécialisé, certifié, notifié)
- les périodicités
- la traçabilité obligatoire
- les obligations autres (formation, mise en service, réforme, etc.)

Module 8 - Les équipements de protection individuelle (EPI)

04h00

- Sélectionner les bons EPI
- Informer le personnel
- Entretien et vérifier les EPI

Analyse du besoin et sélection des EPI

De l'analyse des risques au choix des EPI

Les différents types d'EPI : protection de la tête, du visage et des yeux, des membres supérieurs, des membres inférieurs, du tronc

La conformité des équipements de protection individuelle

Caractéristiques particulières de certains EPI : risques chimiques, coupures et manutentions manuelles, chutes de hauteur, etc.

Mise en œuvre des EPI

La formation et l'information du personnel

Rédiger une consigne d'utilisation d'un équipement de protection individuelle (cas des gants, cas des protections respiratoires)

Organiser la distribution et le stock des EPI

Surveiller le port des équipements

Entretien et vérifier les EPI

Module 9 - Intégration de la sécurité dans les nouveaux projets et les modifications 4h00

- Intégrer la sécurité dans les projets
- Utiliser des outils d'aide à la décision

Définir et mettre en œuvre les outils d'intégration de la sécurité dans les projets

Autour d'une étude de cas, le stagiaire traitera les situations :

- intégration d'un nouvel équipement
- intégration d'un nouveau produit chimique
- déplacement ou création d'un nouveau poste de travail
- modification des flux

Des notions fondamentales sont abordées :

- rôles et missions des acteurs internes
- avis et consultation du CHSCT
- situation de l'établissement vis-à-vis des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement)
- l'évaluation des risques et ses mises à jour

Toutes les étapes d'un nouveau projet seront décomposées.

Module 10 - La documentation sécurité 4h00

- Connaître les différents documents obligatoires
- Formaliser les règles
- Organiser la documentation
- Rédiger des fiches de postes sécurité

Documentation obligatoire

- Le document unique d'évaluation des risques
- Le registre unique relatif aux vérifications périodiques
- Le Règlement intérieur
- Les registres obligatoires
- Les consignes d'urgence obligatoires
- Les consignes opérationnelles obligatoires
- Les documents relatifs aux équipements et lieux de travail : carnet de maintenance, livret d'entretien, dossier maintenance
- Les différents enregistrements obligatoires (relatifs aux accidents, fonctionnement du CHSCT, etc.)

Documentation opérationnelle

- Rédiger une fiche de poste sécurité
- Rédiger une procédure et une consigne incendie

Module 11 - L'organisation et les acteurs sécurité

4h00

- Structurer l'organisation sécurité
- Connaître le rôle et les missions d'acteurs-clés
- Impliquer l'encadrement et le personnel

L'organisation de la prévention dans l'entreprise

La direction : pilier de la démarche de prévention

Encadrement de proximité : la clé de la réussite

Animateur sécurité : un rôle essentiel

Le CHSCT : champs, droits et obligations, rôles et missions

Structurer l'organisation sécurité

Matrice du qui fait quoi

Rédaction de fiches missions

Connaître les missions et pouvoir des acteurs externes :

les pouvoirs publics, les organismes de sécurité sociale, la médecine du travail

DOCUMENT STAGIAIRE

UN ENSEMBLE D'OUTILS DIRECTEMENT TRANSPOSABLES

Un classeur complet est remis à chaque stagiaire.

L'ensemble des documents utilisés par les animateurs au cours de la formation sont remis aux stagiaires.

Complet et pratique, le support stagiaire sera ensuite une véritable bible pour les animateurs sécurité santé.

AQSE : UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Un niveau d'expertise

Nos collaborateurs sont tous issus de formations d'ingénieurs en prévention des risques industriels, sécurité, santé, environnement.

AQSE et ses intervenants sont agréés IPRP : Intervenants en Prévention des Risques Professionnels.

Une pédagogie dynamique

Nos outils de formation sont basés sur la participation active des stagiaires.

Une connaissance des problématiques actuelles de terrain

Chaque collaborateur voit son temps de travail réparti de la façon suivante : 40 % en formation et 60 % en entreprise. Cette partie conseil permet à l'ensemble de nos collaborateurs de rester toujours au contact du terrain.

AQSE : DES RÉFÉRENCES

Agrial, Air France Industries, Alcan, Alfa Laval Vicarb, Alstom, Arkema, Atmel, Becton, Bodycote, Candia, CEA, Coatex, Corsair, Délifruits, EDF, Framatome, Fenwick, GDF Suez, Ikea, IMERYS, Intermarché, Knauf, Nexans, Nexter (Giat), Novoceram, Orange, Philips Group, RATP, Sanofi Aventis (Winthrop, Pasteur), Sarma, Semitag, SFR, Sodiaal, Soitec, STMicroelectronics, Thales, TNT Jet Services, Transdev, Trigano industries, Ugitech, Yoplait, etc.

DEMANDE DE DEVIS

ANIMATEUR PRÉVENTION

PERSONNALISÉ - INTRA

Afin que nous vous établissions une offre chiffrée, merci de cocher les modules qui vous intéressent et de bien remplir les tableaux ci-dessous.

Adressez-nous ce formulaire renseigné par fax
au 04 76 70 44 19

- M1 - Les enjeux de la santé et de la sécurité
- M2 - Construire une démarche de prévention
- M3 - Les dangers et risques dans l'entreprise
- M4 - L'analyse des incidents et des accidents
- M5 - Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux
- M6 - Gestion des entreprises extérieures
- M7 - Les équipements et lieux de travail
- M8 - Les équipements de protection individuelle
- M9 - Intégration de la sécurité lors des projets et modifications
- M10 - La documentation sécurité
- M11 - L'organisation sécurité

Lieu de la formation

Raison sociale : _____	
Adresse : _____ _____ _____	
Téléphone : _____	Télécopie : _____
Effectif : _____	Activité : _____

Demandeur :

Nom : _____	Prénom : _____
Mail : _____	Téléphone : _____